



Question sur tva sur les charges de copropriétés

Par **LNAG**, le **19/04/2012** à **10:04**

Bonjour,

Je suis syndic bénévol et un de mes copropriétaires me pose la question s'il peut récupérer la TVA sur les charges annuelles de la copropriété.

Nos charges ne comprennent que l'assurance immeuble, la location des bacs poubelles, l'électricité des communs.

Merci pour votre réponse, bien à vous

Rachel GREGORIS

Par **Michel**, le **29/04/2012** à **18:52**

Bonjour,

A quel titre veut il récupérer la TVA ? car si c'est son domicile personnel, il ne peut pas récupérer cette taxe, ce ne serait possible que pour des locaux professionnels.

Michel

<http://legalacte.fr/> - Site de téléchargement de documents juridiques